

Bureau du 27 février 2006

Décision n° B-2006-3983

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 157, avenue Roger Salengro et appartenant aux consorts Fraysse-Roibet**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 16 février 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

En vue de la création d'une voie nouvelle permettant de relier l'avenue Roger Salengro à la rue Jacques Tati, correspondant à la réserve n° 97 au plan local d'urbanisme, les consorts Fraysse-Roibet accepteraient de céder à la Communauté urbaine la parcelle de terrain nu, cadastrée sous le numéro 364 de la section BT, d'une superficie de 1 193 mètres carrés, libre de toute location ou occupation.

Aux termes de la promesse synallagmatique de vente présentée au Bureau, la Communauté urbaine achèterait cette parcelle au prix de 72 000 €, admis par les services fiscaux ;

Vu ladite promesse de vente ;

DECIDE

1° - Approuve la promesse de vente qui lui est soumise, relative à l'acquisition d'un terrain nu situé 157, avenue Roger Salengro à Vaulx en Velin et appartenant aux consorts Fraysse-Roibet.

2° - Autorise monsieur le président à la signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 1065 le 23 janvier 2006 pour la somme de 1 400 000 €.

4° - Le montant à payer en 2006 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 72 000 € pour l'acquisition et de 1 692 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,